



**ORDRE DU JOUR**

**SÉANCE ORDINAIRE DU  
CONSEIL MUNICIPAL**

**Le lundi, 5 octobre 2015  
à 19h30**

1. **Ouverture de la séance**

2. **Adoption de l'ordre du jour**

3. **Période de questions**

4. **Procès-verbaux**

4.1 Adoption du procès-verbal de la séance du 21 septembre 2015

5. **Administration générale, greffe, affaires juridiques**

5.1 Modification à la désignation de représentants du conseil municipal au sein de différents comités

5.2 Vente d'un terrain industriel situé sur la rue Joseph-Oscar-Lévesque à Excavation EPL inc.

6. **Finances municipales**

— — — —

7. **Ressources humaines**

7.1 Embauche d'un directeur du Service des finances

8. **Loisirs et bibliothèques**

— — — —

9. **Infrastructures et gestion des eaux**

— — — —

10. **Toponymie et circulation**

10.1 Stationnement autour de l'école Saint-Lucien – correction à la résolution n° 2015-06-0342

10.2 Circulation à double sens sur la rue Saint-Charles, entre les rues Richelieu et Champlain

11. **Travaux publics**

11.1 Octroi des contrats suivants :

11.1.1 SA-2327-TP-15 Rénovation et réaménagement de l'édifice de la Place-du-Marché – phase II

11.1.2 SA-2328-TP-15 Rénovation et réaménagement intérieur de l'édifice de la Cour municipale

11.1.3 SA-2345-TP-15 Stabilisation des berges de la rivière Richelieu au parc Goyette

12. **Sécurité publique**

12.1 Octroi du contrat suivant :

12.1.1 SA-989-AD-15 Remplacement d'habits de combat d'incendie

12.2 Adoption du rapport annuel de l'an 5 du schéma de couverture de risques en matière de sécurité incendie

13. **Urbanisme**

13.1 Étude et décision relatives à diverses demandes de dérogation mineure

13.1.1 DDM-2015-3537 Commission scolaire Riverside – Immeuble situé au 380, rue Saint-Michel

13.1.2 DDM-2015-3546 Jean-Luc Hamelin et Luc Rivard – Immeuble situé au 209, rue Claire

13.2 Étude et décision relatives à une demande d'usage conditionnel

13.2.1 UC-2015-3484 Roxanne Saulnier pour Telus – Immeuble situé au 899, rue Pierre-Caisse

13.3 Étude et décision relatives à divers plans d'implantation et d'intégration architecturale

13.3.1 PIA-2015-3520 Lyne Morin – Immeuble situé aux 105-107, rue Saint-Georges

13.3.2 PIA-2015-3553 Alain Laplante – Immeuble situé aux 169-173, 6<sup>e</sup> Avenue

13.3.3 PIA-2015-3555 Jean-Philippe Dugas – Immeuble situé au 125, 4<sup>e</sup> Avenue

- 13.3.4 PIA-2015-3557 Michel Tulin – Immeuble situé au 380, chemin de la Coulée-des-Pères
- 13.3.5 PIA-2015-3558 Carmelle Lamarre – Immeuble situé au 750, boulevard d'Iberville
- 13.3.6 PIA-2015-3559 Sylvie Bélair – Immeuble situé aux 160-164, 7<sup>e</sup> Avenue
- 13.3.7 PIA-2015-3560 Serge Beaupré – Immeuble situé au 338, rue Champlain
- 13.3.8 PIA-2015-3566 9122-2679 Québec inc. (David Poulin) – Immeuble situé aux 197-199, rue Richelieu
- 13.3.9 PIA-2015-3578 Lucie Fournier – Immeuble situé au 829, rue Honoré-Mercier
- 13.3.10 PIA-2015-3533 9241-9159 Québec inc. – Immeuble situé au 1457, rue Bernier
- 13.3.11 PIA-2015-3587 Danyel Duval – Immeuble situé aux 50-52, rue Saint-Georges

13.4 Retrait du projet de règlement n° 1386

13.5 Adoption du second projet des règlements suivants :

13.5.1 Règlement n° 1378

« Règlement modifiant le règlement de zonage n° 0651 et ses amendements, dans le but :

- d'agrandir la zone C-1003, à même une partie des zones H-1812 et C-1016, située au sud de l'ancien complexe manufacturier de la Singer, au nord de la rue Foch, à l'ouest de la rue Collin et à l'est du Boulevard du Séminaire Nord ;
- d'assujettir la zone H-1829 à un PIIA, cette zone est située au nord du boulevard Saint-Joseph, entre les rues Grégoire et Mercier »

13.5.2 Règlement n° 1379

« Règlement modifiant le règlement de zonage n° 0651 et ses amendements, dans le but :

- d'autoriser la classe multifamiliale de 4 à 6 logements dans la zone H-5002, située à l'ouest de la Route 133, entre les rues Lefort et de Vimy ;
- d'ajouter les normes prescrites pour un bâtiment principal et un terrain se rapportant à cette classe et d'autoriser des remises d'une plus grande superficie ;
- d'augmenter le nombre d'étages et la hauteur d'un bâtiment principal pour un usage de la classe trifamiliale dans cette même zone ;
- de modifier la proportion minimale des matériaux de parement extérieur des murs d'un bâtiment principal dans ladite zone »

### 13.5.3 Règlement n°1382

« Règlement modifiant le règlement de zonage n° 0651 et ses amendements, dans le but :

- d'autoriser l'usage P1-01-01 (Garderie, centre de la petite enfance, jardin d'enfants, halte-garderie ou tout autre établissement offrant des services de garde pour enfants) dans la zone C-2116, délimitée au nord par la rue Donais, au sud par le boulevard de la Mairie et à l'ouest par le boulevard Saint-Luc
- d'augmenter le nombre de logements autorisés à même la zone H-1575, située au sud de la rue Saint-Georges, entre les rues Champlain et Richelieu »

### 13.6 Adoption du premier projet de règlement suivant :

#### 13.6.1 Règlement n° 1389

« Règlement modifiant le règlement de zonage n° 0651 et ses amendements, dans le but de créer une nouvelle zone à dominance agricole à même la zone H-5540, située à l'intersection du rang Saint-Édouard et de la rue Rolland »

#### 13.6.2 Règlement n° 1393

« Règlement modifiant le règlement de zonage n° 0651 et ses amendements, dans le but de créer une nouvelle zone, à même la zone C-4052, située au nord de la Route 219 et à l'ouest du chemin du Clocher »

#### 13.6.3 Règlement n° 1396

« Règlement modifiant le règlement de zonage n° 0651 et ses amendements, dans le but d'autoriser les usages industriels, à savoir : I1-15-03 (Fabrication de produits d'architecture ou d'éléments de charpentes métalliques), I1-15-08 (Atelier d'usinage, fabrication de produits tournés, vis, écrous ou boulons) et I1-15-16 (Fabrication de produits en acier), dans la zone C-1081, située au nord de la rue Saint-Jacques près de l'intersection du boulevard Industriel »

### 13.7 Adoption du projet de règlement suivant :

#### 13.7.1 Règlement n° 1394

« Règlement modifiant le règlement de zonage n° 0651, et ses amendements, dans le but de modifier les territoires désignés comme étant des boisés d'intérêt et des milieux humides d'intérêt, lesquels sont identifiés à l'annexe « F » intitulée « Boisés d'intérêt » »

## 14. Transport et mobilité urbaine

- 14.1 Signature d'un bail avec « Location Tremlease inc. » pour la location d'un terrain situé sur le site de l'aéroport municipal

## 15. **Avis de motion**

### 15.1 Règlement n° 1369

« Règlement autorisant le paiement des honoraires professionnels pour la préparation de plans, devis et documents d'appel d'offres en vue de la réalisation de travaux de modernisation du puits de pompage d'eau brute à l'usine de filtration de la rive ouest, ainsi que pour le remplacement du système de désinfection UV de la station d'épuration incluant la surveillance, décrétant une dépense n'excédant pas 210 000 \$ et un emprunt à cette fin »

### 15.2 Règlement n° 1384

« Règlement modifiant le règlement n° 0693 concernant les nuisances, la salubrité et la sécurité, tel qu'amendé par les règlements n<sup>os</sup> 0736, 0863, 0976, 1149 et 1250 »

### 15.3 Règlement n° 1389

« Règlement modifiant le résolution de zonage n° 0651 et ses amendements, dans le but de créer une nouvelle zone à dominance agricole à même la zone H-5540, située à l'intersection du rang Saint-Édouard et de la rue Rolland »

### 15.4 Règlement n° 1393

« Règlement modifiant le règlement de zonage n° 0651 et ses amendements, dans le but de créer une nouvelle zone, à même la zone C-4052, située au nord de la Route 219 et à l'ouest du chemin du Clocher »

### 15.5 Règlement n° 1394

« Règlement modifiant le règlement de zonage n° 0651, et ses amendements, dans le but de modifier les territoires désignés comme étant des boisés d'intérêt et des milieux humides d'intérêt, lesquels sont identifiés à l'annexe « F » intitulée « *Boisés d'intérêt* » »

### 15.6 Règlement n° 1396

« Règlement modifiant le règlement de zonage n° 0651 et ses amendements, dans le but d'autoriser les usages industriels, à savoir : I1-15-03 (Fabrication de produits d'architecture ou d'éléments de charpentes métalliques), I1-15-08 (Atelier d'usinage, fabrication de produits tournés, vis, écrous ou boulons) et I1-15-16 (Fabrication de produits en acier), dans la zone C-1081, située au nord de la rue Saint-Jacques près de l'intersection du boulevard Industriel »

## 16. **Règlements**

### 16.1 Règlement n° 1343

« Règlement modifiant le règlement de zonage n° 0651, et ses amendements, dans le but de :

- retirer les usages C1-01-01, C2-03-01, C2-03-06, C3-01-01 de la liste des usages additionnels autorisés à un poste d'essence, à l'item 6 de l'article 222;
- ajouter l'usage « C7-01-09 – Service de lavage à la main, polissage ou esthétique de véhicules de promenade, cyclomoteurs, motocyclettes, motoneiges ou véhicules hors route » à cette liste;
- établir des normes relatives à une allée d'attente d'un service à l'auto pour un usage du groupe commerce et service (C) et à une allée d'attente pour lavage de véhicules »

16.2 Règlement n° 1381

« Règlement autorisant la réalisation de travaux d'aménagement du parc Alphonsine-Ranger, phase II, et décrétant une dépense n'excédant pas 525 000 \$ et un emprunt à cette fin »

17. **Dépôt de documents au Conseil municipal**

17.1 Procès-verbal de la séance ordinaire du 2 septembre du Comité exécutif

17.2 Certificats de la procédure d'enregistrement pour les règlements n<sup>os</sup> 1375 et 1377

18. **Correspondance**

19. **Période de questions**

20. **Communications des membres du conseil au public**

21. **Levée de la séance**